

Vivre à BRÉHAL

#02

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES || BREHAL.FR

ACTUALITÉS

La Halle au blé

Réouverture de l'office de tourisme et de la Halle après plusieurs mois de travaux: un bâtiment historique central de la vie bréhalaise.

Page 4



ACTUALITÉS

Une rentrée particulière

Qu'elle soit scolaire, culturelle ou encore du côté associatif, cette reprise des activités en septembre reste soumise aux contraintes sanitaires.

Page 10



DOSSIER

La fibre optique arrive à Bréhal !

La commercialisation de l'offre internet à très haut débit a débuté dans le bourg de Bréhal. Découvrez toutes les informations pratiques et le planning de déploiement sur la commune.

Page 6



Restons connectés !



INFOLETTRE MENSUELLE

Abonnez-vous sur sur [www.brehal.fr / rubrique actualités / je m'abonne à la newsletter](http://www.brehal.fr/rubrique-actualites/)



ALERTES PAR MAIL OU SMS

Abonnez-vous sur sur [www.brehal.fr / rubrique actualités / alertes SMS](http://www.brehal.fr/rubrique-actualites/alertes-SMS)



APPLICATION MOBILE

Téléchargez l'application mobile de Bréhal sur l'App Store (iPhone) ou Google Play (Android)



SITE INTERNET

Actualités, infos pratiques, démarches en ligne sur le site officiel www.brehal.fr



RESEAUX SOCIAUX

Toute l'actualité de Bréhal en temps réel sur la page Facebook Ville de Bréhal



LE MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Mairie de Bréhal

20 rue du Général de Gaulle
50 290 BRÉHAL
02 33 61 61 24
mairie@ville-brehal.fr
www.brehal.fr

Directeur de publication
Daniel Lécureuil

Rédaction et conception
Service communication

Nous contacter
communication@ville-brehal.fr

Impression
2 800 ex - papier recyclé
Imprimerie Lecuireot - Gavray

Crédits photos
Service communication, Freepik

Dépôt légal : à parution



Puis placez votre écran devant les photos avec le picto et découvrez le contenu !



Chères Bréhalaises, chers Bréhalais,

A Bréhal comme ailleurs, le confinement a montré l'utilité des outils numériques pour rester en contact avec ses proches, pour travailler à distance ou commander en ligne. Aujourd'hui, une connexion à Internet de qualité est un service attendu par nos concitoyens comme autrefois l'eau ou l'électricité.

Notre commune voit – enfin – l'arrivée de la fibre optique dans le bourg, qui permettra aux entreprises comme aux particuliers de bénéficier de l'Internet à très haut débit. Les travaux démarreront dans quelques mois à Saint-Martin de Bréhal pour une commercialisation attendue en 2023. Les élus bréhalais resteront très attentifs au respect des délais annoncés par Manche Numérique.

En cette fin d'année si particulière, la nouvelle équipe municipale est au travail, avec de nombreux dossiers.

Notre conseil municipal a ainsi voté en septembre la rénovation complète et l'enfouissement des réseaux du Clos des Bisquines à Saint-Martin de Bréhal. La municipalité s'appliquera pendant le mandat à favoriser la rénovation d'autres quartiers de la commune, de la station et des villages.

La Halle au blé, l'un des bâtiments historiques les plus emblématiques de Bréhal, a été entièrement rénovée cette année.

Le terrain de football a vu la pose d'un gazon synthétique et d'un éclairage permettant l'entraînement en toutes saisons.

L'ancienne trésorerie va devenir une maison paramédicale pour favoriser la venue de professionnels de santé : sept cabinets y seront aménagés, dont une partie desservie à l'étage par un ascenseur. À l'extérieur, un grand parking va être créé pour la patientèle et pour soulager le stationnement en centre-ville.

« En dépit de la crise sanitaire, vous le voyez, notre commune poursuit son développement, embellit ses quartiers, continue sa programmation culturelle riche, variée et pour tous et investit pour l'avenir. »



Daniel Lecœur

Maire de Bréhal
Vice-Président de la Communauté de communes
Granville Terre et Mer

La Halle vous accueille à nouveau

La Halle au blé ou la Halle aux grains ?

*Après plusieurs mois d'embellissement,
la Halle ainsi que l'office de tourisme vous ouvrent de nouveau leurs portes.
Un monument historique, emblématique de notre commune.*

La Halle au blé est un monument construit sur les plans de Paul Héneux. Elle est à l'origine conçue pour remplacer la halle aux grains, jugée « trop sombre et peu pratique ». Un concours d'architecture est lancé en 1875, que remporte Paul Héneux pour un coût estimé à 70 000 francs.

L'architecte bréhalais propose un projet audacieux qui n'était du goût ni du clergé, ni des habitants.

En effet, il prévoyait de transformer l'église en halle et de construire une nouvelle église. Face au tollé général, le projet était abandonné.

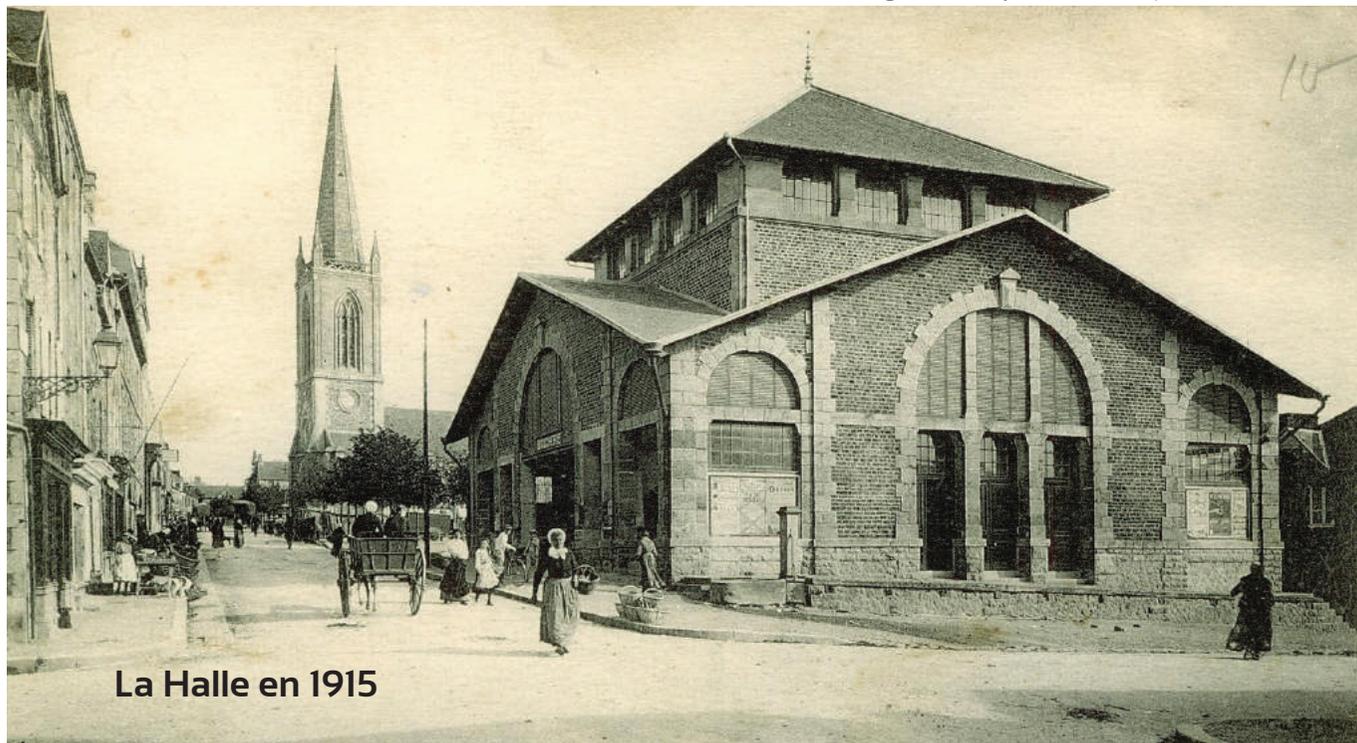
En 1877, il propose un nouveau projet, beaucoup moins ambitieux, dont le coût s'élève à 67 625 francs. «La construction était prévue en briques mais finalement, la construction sera faite en granit de Saint-michel-des-loups, et granit de Chausey et les arcs intérieurs,

en calcaire de Caen, ce qui occasionnera un surcoût que personne ne veut assumer. Celui-ci entraînera la municipalité, l'entreprise de construction et l'architecte dans un procès qui traîne en longueur. En 1884, le maire Théogène de La Bellière trouve un accord, l'architecte acceptant de ramener ses honoraires de 6 300 francs à 4 000 francs.

C'est une entreprise parisienne, la société Candal & Yvert qui lançait la construction en 1879 pour la terminer en 1883.

Plus tard, la Halle-au-blé subissait quelques transformations, on y installait un rayon boucherie et divers étals pour les autres commerces.

Dans les années 30, la halle devient une salle de cinéma et une salle des fêtes jusque dans les années 70, avant d'être réaménagée telle qu'elle est aujourd'hui.



La Halle en 1915



Le bureau d'informations touristiques a rouvert fin septembre. Désormais, ce nouvel espace est conforme au classement de 1^{ère} catégorie de l'office de tourisme intercommunal et renforce ainsi l'attractivité touristique de la Ville.

La Halle voit ses travaux arriver à la fin ou presque. Menuiseries, éclairages, carrelages et isolation ont été remis à neuf. Un vent de fraîcheur pour ce bâtiment du siècle dernier.



Après plusieurs mois de travaux, la Halle rouvre de nouveau ses portes pour accueillir évènements, associations, rencontres...



Vers un territoire connecté

Annoncée depuis plusieurs années, la fibre optique est disponible dans le centre de Bréhal. L'objectif du syndicat départemental Manche Numérique est de raccorder l'ensemble des habitants du département à l'horizon 2025. La connexion Internet à haut débit n'est pas qu'un simple confort. Elle est nécessaire pour les entreprises ou les télétravailleurs et devient un élément d'attractivité important.

Qu'est ce que la fibre ?

La fibre optique est un fil de verre ou de plastique plus fin qu'un cheveu qui transporte de grandes quantités de données numériques à la vitesse de la lumière sur de grandes distances. La fibre optique permet des débits beaucoup plus élevés que les fils de cuivre du téléphone, sans dégradation sur la distance. Le réseau est déployé par les opérateurs fournisseurs d'accès à internet en aménageant les infrastructures déjà existantes. La Manche s'est engagée très tôt dans ce déploiement.

Depuis 2014, Manche Numérique assure la construction du réseau de fibre optique sur l'ensemble du département. **Ce projet de grande envergure va permettre de raccorder l'ensemble des habitants du département à l'horizon 2025.**



Le raccordement ça se passe comment ?

Lors de la construction, le réseau est installé sur le domaine public par Manche Numérique jusqu'à un boîtier de terminaison proche de votre logement appelé PBO (point de branchement optique). La dernière partie à installer, allant du PBO à la prise optique (PTO) dans votre habitation est appelée : raccordement final.

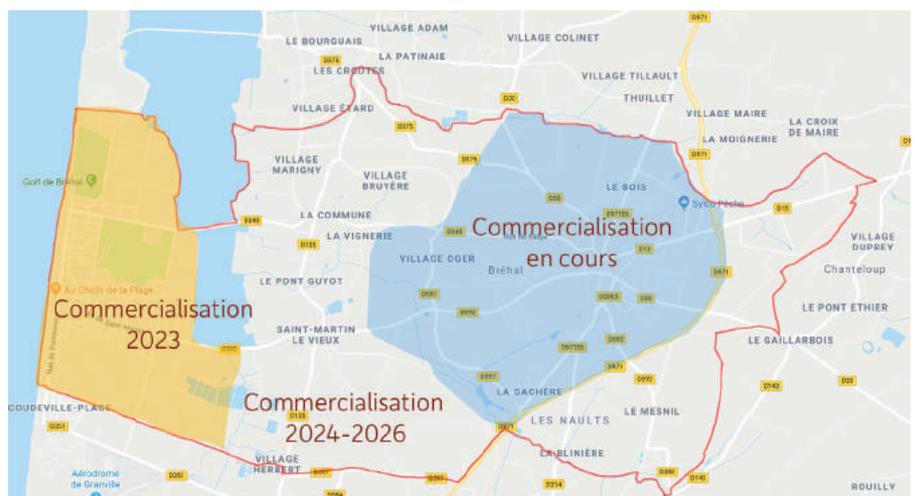
Les étapes du raccordement

Le raccordement au domicile n'est pas automatique. La fibre optique nécessite un matériel adapté et ne peut être utilisée avec la prise ADSL actuelle.

Les personnes intéressées par le raccordement de leur habitation au réseau de la fibre doivent souscrire un abonnement fibre optique auprès de l'opérateur de leur choix. Le raccordement sera directement pris en charge par l'opérateur qui fixera le tarif du raccordement de l'habitation.

Une fois l'offre souscrite, un rendez-vous est pris dans un délai de quatre à six semaines afin qu'une équipe de techniciens spécialisés intervienne chez vous. Ainsi, elle effectuera le raccordement de votre domicile ou entreprise au réseau de fibre optique.

Vous pourrez ensuite procéder à l'installation de vos équipements.





Les avantages de la fibre

À l'image de l'arrivée de l'électricité ou du gaz dans nos maisons, l'Internet très haut débit modifie profondément nos modes de vie. Grâce à la fibre optique, les services TV, Internet, téléphonie sont plus performants... et les nouveaux usages multimédia toujours plus consommateurs de débit !

Quelles différences entre la fibre optique et le cuivre (ADSL) ?

Le cuivre comme la fibre sont deux technologies distinctes. L'ADSL passe par le réseau en cuivre classique déployé par Orange - anciennement France Télécom - afin d'introduire le téléphone dans les foyers. Dans un réseau type ADSL, tous les services (internet, téléphone, télévision) se partagent la même bande passante, ainsi les usages simultanés peuvent provoquer des ralentissements.

Plus votre logement est éloigné du central téléphonique, plus votre débit est dégradé. **La fibre optique ne pâtit pas des problèmes de perte liée à la distance, elle autorise des débits plus élevés que le cuivre**, sa bande passante est quasi illimitée. Par ailleurs, chaque flux est dédié par usage, ainsi vous pouvez profiter d'usage simultané sans perte de fluidité.



Le saviez-vous ?

24 secondes, c'est le temps qu'il faut pour envoyer 200 photos avec la fibre optique, contre 4 à 40 minutes avec l'ADSL !

Concrètement, quels sont les bénéfices au quotidien ?

Le très haut débit va bouleverser nos comportements, nos habitudes, nos modes de consommation, nos méthodes de travail et de communication.

Les avantages de la fibre

Satisfaire toute la famille en simultanément

- ✔ Utiliser tous les écrans d'un même foyer (smartphones, tablettes, télévisions, ordinateurs...) et cela sans ralentissement ni interruption
- ✔ Télécharger légalement des vidéos
- ✔ Envoyer ou partager sans difficulté tous vos contenus les plus volumineux (photos, vidéos...)
- ✔ Jouer en ligne
- ✔ Profiter au mieux des avancées récentes du stockage dématérialisé des données (Cloud)

Maintenir à domicile des personnes en perte d'autonomie

- ✔ Sécuriser le logement (détection de chute, suivi médical...)
- ✔ Bénéficier d'un suivi médical à domicile des données (Cloud)

Télétravailler en toute sérénité

- ✔ Télétravailler de chez vous : envoyer des pièces jointes et fichiers volumineux en quelques secondes, stocker vos dossiers dans le cloud, échanger avec vos collègues en ligne et organiser des visioconférences sans risque de coupure !
- ✔ Profiter de la médiathèque en ligne et des vidéos en ligne de la bibliothèque départementale sans limite
- ✔ Valoriser et faciliter l'accès à des contenus éducatifs numériques en ligne (ENT One de Manche Numérique...)



Connecter votre maison et optimiser vos consommations

- ✔ Commander vos équipements à distance (volets roulants, portail d'entrée, chauffage, prises électriques...)
- ✔ Maîtriser vos consommations d'énergie grâce à un suivi en temps réel des coûts
- ✔ Utiliser des équipements novateurs : imprimante 3D, cuisine connectée...



Des tablettes pour les élus

La Commune a décidé d'équiper les élus en tablettes numériques. La fin du papier et son remplacement par des fichiers numériques est une tendance bien ancrée dans les collectivités et gagne aussi peu à peu les élus qui se voient équipés en outils numériques dédiés à la consultation des documents officiels.

Une tablette a été proposée à chaque conseiller municipal afin d'accéder à un espace de stockage et de partage, sorte de "cartable numérique de l' élu". Concrètement, chaque élu peut accéder depuis sa tablette à l'ensemble des procès-

verbaux des conseils municipaux, des dossiers techniques des conseils et des commissions, aux informations de la communauté de communes Granville Terre et Mer et même à une revue de presse quotidienne.

Le déploiement de ce dispositif répond à trois objectifs :

1 Donner à chaque élu les moyens d'exercer son mandat

Chaque année un conseiller municipal participe à 12 conseils municipaux, une douzaine de commissions communales ou intercommunales, auxquels s'ajoutent pour certains élus des représentations dans les nombreux organismes ou syndicats départementaux, soit 25 à 50 réunions avec autant de comptes-rendus ou documents techniques. Le fait de regrouper toutes les informations, mises à jour en temps réel, est une aide précieuse.

2 Dématérialiser les documents afin de réaliser des économies

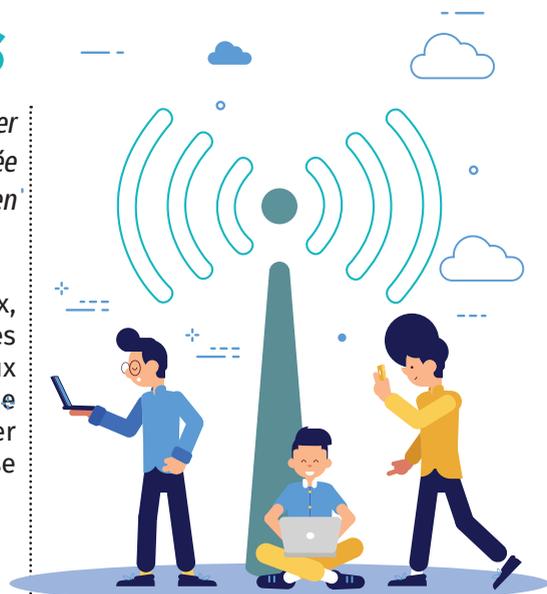
et de respecter l'environnement. L'ensemble des réunions ci-dessus représente près de 25.000 pages par an, soit des coûts d'impression de



plusieurs dizaines de milliers d'euros sur le mandat. Le coût des tablettes (300 euros) est amorti en deux ans en supprimant toute impression...

3 Former les élus aux outils numériques

Le déploiement de ces outils permet une acculturation numérique pour les élus dans le cadre de formations ou d'ateliers, réalisées entièrement en interne, sans prestataire extérieur.



Une nouvelle antenne de téléphonie mobile 4G à Saint-Martin de Bréhal

Cette nouvelle antenne, implantée près de la rue des Bisquines, offre depuis la fin de l'été aux abonnés Orange une qualité de connexion à Internet proche de la fibre, avec plus de 200 Mbps mesurés dans le carrefour central de Saint-Martin !

Rappelons qu'il est possible de connecter son PC ou sa tablette en utilisant son téléphone mobile comme modem. Il est également possible d'utiliser une box 4G qui fournit un accès internet en wifi ou filaire à la maison.

De quoi patienter en attendant l'arrivée de la fibre...



Le futur pôle paramédical

Le projet du nouveau pôle de santé avance à grands pas. Fin 2021, ce sont sept cabinets qui ouvriront leurs portes dans l'ancienne trésorerie, rue du Caporal Maupas.

La Municipalité très souvent sollicitée par les praticiens pour la recherche de locaux disponibles sur la commune a choisi d'installer ce nouveau pôle dans le bâtiment de l'ancienne trésorerie. Celui-ci accueille depuis 2016 un cabinet dentaire.

Au rez-de-chaussée, sur la partie centrale, un plateau de 90m² sera loué aux différents professionnels de santé qui aménageront cet espace à leur gré. Deux cabinets

seront également installés. A l'étage, ce sont cinq cabinets paramédicaux qui ouvriront.

L'aménagement d'un parking à l'arrière du bâtiment est également prévu.

Dans l'attente de la disponibilité de ces locaux, la commune a installé dans l'ancien presbytère Anne-Laure Sirera, sage-femme et Françoise Jacquat, réflexologue plantaire.

Le point sur la station d'épuration

Les travaux sont terminés et la mise en service effective. La phase d'observation étant terminée, la destruction de l'ancienne station a débuté début octobre. Suivront les travaux de voirie ainsi que l'aménagement des espaces verts.

Après plusieurs années, les travaux du quartier des Pentès se terminent.

Depuis 2016, les travaux s'enchaînent rue des Pentès, enfouissement, assainissement... et ça y est ! Les travaux touchent à leur fin !

Les travaux de voirie, trottoirs et stationnement clôturent ces quatre années de chantier.



Du synthétique pour les footballeurs

Bréhal est dotée de trois terrains de football. Néanmoins, aucun terrain ne permet l'hiver d'accueillir les joueurs lors de matchs sur un terrain propice au football. En effet, ceux-ci subissent des dégradations lors des entraînements et ne peuvent plus être utilisés pour les matchs.

“ La Municipalité a opté pour un nouveau terrain synthétique permettant l'entraînement des joueurs toute l'année. Ce type de terrain ne nécessite aucun entretien, ce qui permet une économie de personnel et financière. En effet, entre la tonte, l'entretien, l'arrosage des terrains, le coût représente environ 25 000€ à l'année.

Bernard Demelun - Adjoint au cadre de vie



Du sable spécial a été "semé" sur le terrain afin d'alourdir la pelouse synthétique. Celui-ci permet le ralentissement du processus d'aplatissement du gazon synthétique.

Le terrain ouvert depuis la rentrée accueille également les collégiens pour les cours d'éducation phy-

sique et sportive. Les nouveaux buts ont été financés par le club de la Bréhalaise football. L'association ainsi que les footballeurs sont ravis de ce nouvel espace de jeu.

Des travaux d'éclairage et de clôture ont également été réalisés.



UNE RENTRÉE PARTICULIÈRE

Cette rentrée, on se retrouve

Cette rentrée scolaire aura été différente, car même si le protocole sanitaire est allégé, il n'a pas pour autant été abrogé. Les 352 élèves des écoles publiques et privées ont pu rejoindre leur classe en toute sécurité, grâce au travail et à la mobilisation des enseignants et des agents de la Ville.

Rentrée 2020 : les effectifs

Des effectifs stables. Cette rentrée, ce sont près de 700 élèves qui ont fait leur rentrée sur la commune.

- ✔ 23 enfants accueillis en crèche
- ✔ 352 élèves en école élémentaire et maternelle
- ✔ 360 collégiens répartis en 13 classes

Un personnel dévoué, à l'écoute des enfants et des parents

A l'école Jean Monnet, 14 agents municipaux œuvrent chaque jour pour le bien des enfants. ATSEM, agents d'entretien, de restauration, animateurs sont présents tôt le matin pour accueillir les premiers arrivés et jusque tard le soir pour garder les derniers.



Une nouvelle directrice à Jean Monnet

Suite au départ à la retraite du directeur Vincent Bourguet, c'est Corinne Lariau qui prend désormais la direction de l'école. Arrivée en 2017, elle enseigne aux élèves de CM1 CM2. Ravie de voir évoluer cette école elle a souhaité en prendre la direction afin de poursuivre les actions pour le bien de tous, en lien avec les enfants, parents et équipe municipale.

Les travaux réalisés à l'école Jean Monnet :

- Installation de robinets sans contact pour respecter les protocoles sanitaires ;
- Travaux de peinture dans une classe ;
- Petits travaux d'entretien.

Est prévue prochainement la sécurisation de la cour d'école avec l'abattage des peupliers qui bordent la cour et la réfection d'une partie de celle-ci endommagée par les racines de ces mêmes peupliers.

Le collège poursuit sa démarche de développement durable

Depuis 2019, le collège a répondu à l'appel à projets "développement durable" lancé par le Département de la Manche. Il est reconnu E3D : Etablissement en Démarche de Développement Durable de niveau 2 depuis début octobre.

Les élèves sont au coeur de la démarche qui consiste à les former aux bonnes pratiques mais aussi à leur transmettre les connaissances, les compétences et la culture qui leur permettront de comprendre la complexité des enjeux du développement durable.

En un mot, en faire des citoyens informés, critiques et engagés, qui puissent être force de proposition et acteurs du changement global.

Les actions mises en place

Des messages d'écogestes, des campagnes de récupération (papier, bouchons plastiques, crayons usagés...) sont mis en place.

L'intérêt pédagogique de la démarche est à la fois solidaire et environnementale.

Les déchets verts alimentent le compost pour le jardin pédagogique. De nombreuses notions sont acquises, des ateliers cuisine sont mis en place et du lien est créé avec la maison de retraite notamment.

L'objectif pour cette année est d'atteindre le niveau 3 !





Avec la rentrée : les bonnes résolutions !

La vie associative continue malgré ce contexte si particulier. En s'adaptant, en innovant, les associations sportives, culturelles, artistiques poursuivent leurs activités.

L'implication de la ville

Aujourd'hui plus que jamais, le tissu associatif est important dans la vie bréhalaise.

Début septembre, la Ville annonce à regret, l'annulation du forum des associations, ce qui nous l'espérons n'a pas eu trop d'incidences sur les adhésions.

La ville s'implique autant qu'elle le peut pour soutenir les associations : soutien financier, logistique, prêt de matériel, communication des évènements...

“ Les Bréhalais sont heureux de retrouver leurs activités depuis septembre. En mode réduit avec des protocoles sanitaires stricts à respecter, les activités ont pu reprendre. Le nombre d'adhérents inscrits dans les associations est quasi stable. Il n'y a pas de baisse significative liée à la COVID, l'impact est relativement modéré. Nous souhaitons vivement que cela n'aura pas un impact à long terme sur le dynamisme associatif bréhalais.

Patrice Gobé - Conseiller délégué aux associations

Pratique
Téléchargez
le guide sur
brehal.fr



Associations :

Communiquez-nous vos évènements !

Ceux-ci pourront être relayés sur le panneau lumineux, le site web, la page facebook.

Pour toute demande, contactez-nous à : evenementiel@ville-brehal.fr

C'est NOUVEAU !

Un **club nature** ouvre ses portes au centre PEP les Oyats de Saint Martin ! Les trois animateurs font découvrir les secrets de la nature sous toute ses formes deux mercredis après-midi par mois pour les 7-15 ans.

Observation des petites bêtes, cueillette de plantes sauvages comestibles, atelier de fabrication... sont proposés toujours de manière ludique.

Une initiation à l'ornithologie ainsi qu'une chasse au trésor seront organisées durant l'hiver.



Infos au 06 62 34 39 56



Club Nature PEP50



Zoom sur ... Le Téléthon 2020

Les 4 et 5 décembre à la Halle de Bréhal aura lieu le Téléthon (sous réserve de nouvelles contraintes sanitaires).

La recherche continue plus que jamais et il est important de soutenir l'Association Française contre la Myopathie.



La marche intercommunale aura bien lieu afin de collecter les promesses institutionnelles remises par les Mairies du Canton mais aussi les dons déposés par les particuliers et associations.

Vente de jacinthes, articles confectionnés par l'Amicale de Saint Martin, crêpes, gâteaux et boissons chaudes seront proposés tout le week-end.

L'an passé, 10 900€ ont été collectés et reversés à l'AMF Téléthon, l'objectif est d'atteindre au moins cette somme cette année !

Programme prochainement disponible



Je règle ma facture chez le buraliste

Depuis cet été il est possible de régler vos impôts, amendes ou factures de service public à La Tabatière. Le buraliste a rejoint ce dispositif et se félicite de proposer ce service de proximité.

Comment ça marche ?

L'utilisateur se présente avec sa facture ou avis d'imposition chez le buraliste. Le buraliste scanne le QR Code qui donne accès au service. L'utilisateur peut alors régler sa facture (jusqu'à 300€) en espèces ou par carte bancaire) plutôt que d'envoyer un TIP ou de se déplacer au Trésor Public.

L'avis du buraliste

“Depuis la mise en place du service cet été, nous avons eu plusieurs paiements par ce système. C'est très pratique pour l'utilisateur. Pour le moment, je scanne pour eux l'avis (restriction sanitaire due à la COVID) mais par la suite les utilisateurs pourront directement scanner et régler leur facture. C'est un service de proximité en plus et nous sommes ravis de le mettre à disposition.”

“ Les buralistes dans cette démarche simplifient la vie des usagers. C'est important de maintenir nos services de proximité et ce dispositif “paiement de proximité” lancé par le Ministère de l'action et des comptes publics est un véritable atout pour les usagers de nos petites communes.

Danièle Jore - Adjointe aux finances



Du côté de l'interco

Les élus bréhalais représentent le territoire

La Communauté de communes Granville Terre & Mer, qui rassemble 32 communes dont Bréhal, a vu le renouvellement de sa gouvernance, suite aux élections municipales. Les nouveaux élus intercommunaux ont désigné le 15 juillet 2020 un nouveau président, Stéphane SORRE et un bureau de 20 membres. Les élus bréhalais y sont bien représentés avec Daniel LECUREUIL, maire de Bréhal, élu Vice-Président en charge du développement économique, et Valérie COUPEL-BEAUFILS, élue Vice-Présidente en charge des finances. Christine BOUCHER et Jean-Charles BOSSARD sont conseillers communautaires et Stéphane STIL suppléant.

La Communauté de Communes Granville Terre et Mer et la Ville de Granville sont labellisées “Terre de Jeux 2024”. La Cité des Sports a été sélectionnée comme Centre de Préparation aux Jeux Olympiques 2024 !





CHEZ NOS COMMERÇANTS

EN BREF

Du nouveau à Saint Martin

Après des hivers gris, tristes, sans vie à Saint Martin, les commerçants de la station inversent la tendance et décident d'ouvrir leurs commerces cet hiver ! Profitons de nos restaurateurs et des commerces de proximité.



L'été, c'est The Place to Be ! Bars, restaurants, pizzerias, boutiques animent la station balnéaire chaque saison estivale. Pour répondre à la volonté de dynamiser Saint Martin l'hiver, les restaurants ont décidé de rester ouverts sans fermeture hivernale, de quoi ravir bréhalais et vacanciers.

Du côté des restaurateurs

La Vigie, le Rétro, Pizza Léna, Au bout d'la plage, Pizza Chez Greg sont ouverts cet hiver.

Dans le centre bourg également, le choix est varié, brasserie, pizzeria, restaurant... cinq établissements dans le centre-bourg vous proposent toute l'année des petits plats pour tous les goûts !

Du nouveau à la boulangerie

Depuis quelques semaines la boulangerie Le Turquois se refait une beauté dans le centre-bourg suite au changement de propriétaire. La boutique située à Saint Martin a, quant à elle, rouvert ses portes depuis le 17 octobre dernier.

Du nouveau chez le fleuriste !

L'Ecrin Floral change de propriétaire. Monique Delabarre, artisane fleuriste quitte la boutique qu'elle tenait depuis 1986. C'est Tiphaine Lemoine qui la remplace, nous lui souhaitons beaucoup de succès.

Une couturière en centre-ville

Dans l'atelier de Leyzhia, situé dans la cour de l'ancien presbytère (local mis à disposition et aménagé par la Commune), Angeline Besnier vous propose tous travaux de couture allant de la simple retouche à la création de sac, vanity... Plus d'infos : 06 12 92 23 35

Plus d'infos : 06 12 92 23 35

[f l'atelier de Leyzhia](#)



La téléassistance à domicile

La téléassistance permet de sécuriser les personnes âgées qui vivent seules chez elles. En cas de problème (chute, malaise...), la personne peut contacter une plateforme téléphonique joignable 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 en appuyant sur un médaillon ou une montre portée en permanence. Selon le degré d'urgence de la situation, un proche est contacté ou une intervention est déclenchée pour porter assistance à la personne.

Contacts

Plusieurs organismes sont à votre disposition et proposent leurs prestations.

Présence Verte des Côtes Normandes

Agence de Saint Lô : 02 33 06 42 57
pv14-50@presenceverte.fr

Fédération ADMR

au 02 33 77 13 20 / federation@admr50.fr





Retour en images sur l'été

La station de Saint-Martin de Bréhal a connu cet été une fréquentation exceptionnelle. Elle a été l'une des rares communes de la région à maintenir un programme d'animations très riche, dans le respect des règles sanitaires.

AU SAINT MART'ANIM

4000 visiteurs ont franchi les portes du Saint Mart'anim sur juillet/août et pas moins de 1200 enfants ont participé aux nombreuses activités proposées.



La Commune a tenu à remercier les jeunes sauveteurs de la SNSM qui ont assuré la sécurité de la plage en cet été 2020.



Festival A Fond la Cale





Une saison culturelle particulière

Depuis Septembre, de nombreuses animations ont rencontré un vif succès avec le concert du mois et les rendez-vous proposés à l'espace Marcel Launay. Les concerts de "Mes souliers sont rouges" ont réuni près de 450 spectateurs. Les six représentations de "La petite fille et la mer" ont fait salle comble en accueillant également 240 élèves du territoire. Le public était aussi au rendez-vous pour Histoire(s) d'en découdre avec Titus et sa conférence sur les dangers de la lecture.

Depuis le Printemps dernier, notre vie quotidienne est impactée par la crise sanitaire. Désireuse de maintenir dans toute la mesure du possible l'offre socioculturelle prévue pour cette fin d'année, la Municipalité, comme elle l'a fait cet été mettra en oeuvre toutes les mesures nécessaires pour permettre aux Bréhalais de profiter des animations et rendez-vous annoncés.

Bien sûr, de nouvelles contraintes réglementaires liées à une nouvelle dégradation de la situation sanitaire de notre Département pourraient malheureusement nous conduire à les annuler. Nous comptons sur votre compréhension et votre solidarité.

Michel Caens - Adjoint aux affaires culturelles



8 octobre - Les dangers de la lecture

En novembre, les médiathèques du réseau vous invitent...

Du 14 au 28 novembre c'est LE rendez-vous des médiathèques de Granville, Terre & Mer. Les six médiathèques du territoire vous ont concocté un programme d'animations, expositions, rencontres, spectacles autour de la bande-dessinée : thématique 2020 du Ministère de la Culture.



19, 21 et 22 novembre

Restitution des ateliers théâtre de "Tourner la page" : la relation et le sentiment amoureux au sein du couple. Inspirés de l'univers drôle et cruel des BD de FAB CARO, l'auteur du célèbre "ZAI ZAI ZAI".

Programme sur mediatheques.granville-terre-mer.fr



vendredi 20 novembre

Découvrez "Sapritch" avec la conférence-spectacle qui apprend comment devenir une star de la chanson ! Plus fort que "La nouvelle star," plus puissant que "The Voice" ce show, aussi sérieux que déjanté, pourrait bien changer votre destinée et vous rendre pour un soir "populaire" !

samedi 19 & dimanche 20 décembre C'est le marché de Noël !



Animations, passage du Père Noël, vin chaud...

L'esprit de Noël règnera dans la Halle durant ces 2 jours de festivités.

EN BREF

Titres d'identité : démarches en ligne

Les rendez-vous et la constitution des dossiers s'effectuent en ligne sur www.ville-brehal.fr.

Pour + d'infos et pour retirer vos titres d'identité en Mairie, contactez le 02 33 61 61 24.

A 16 ans : on pense au recensement !

Tout jeune dès 16 ans doit se faire recenser pour être convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). Cette démarche s'effectue en mairie. A l'issue de cette journée, il reçoit une attestation lui permettant de s'inscrire aux examens et concours de l'Etat (permis de conduire, baccalauréat...)



Don de sang : plus que jamais

La prochaine date de collecte est fixée au **mercredi 9 décembre** de 15h à 19h à la salle polyvalente de Saint Martin. Pour prendre RDV : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>

Nouvelle page facebook de la ville

Vous l'avez peut-être déjà remarquée, aimée, commentée... la page officielle de la ville de Bréhal vous communique toutes les infos utiles en temps réel.

facebook.com/villebrehal50

Vous avez des questions, des idées ? Envie de nous faire partager vos remarques ? Ecrivez-nous à : communication@ville-brehal.fr

Dernière minute

Soyez au rendez-vous et informés des derniers évènements ! Ça se passe ici.



**La Mission locale :
le relais des jeunes**

Chaque semaine, Jessica, conseillère en insertion professionnelle tient les permanences de la Mission Locale à l'espace Marcel Launay.

Pour les jeunes de 16 à 25 ans, elle propose de les accompagner dans la recherche de formation, dans la construction d'un projet professionnel, une recherche de premier emploi, pour s'informer sur le logement, les transports ou la santé ou bien encore pour avoir une meilleure connaissance des démarches administratives.

Sorte de guichet unique pour les jeunes, la Mission Locale vous oriente et trouve les réponses à vos besoins.

Pour une prise de rendez-vous, contactez le 02 33 50 96 10 ou Jessica Bonaventure au 06.37.18.79.65



Permanences

Mardi et vendredi de 14h à 17h

Espace Marcel Launay

Mission Locale du bassin Granvillais

Marché des créateurs à la Halle

Samedi 7 et dimanche 8 novembre

L'occasion d'acquérir de belles oeuvres faites à la main !

Samedi de 10h à 19h

Dimanche de 10h à 18h

Proposé par le Collectif des Artisans Créateurs



Cérémonie du 11 novembre

Mercredi 11 novembre se tiendra la cérémonie de commémoration de la signature de l'armistice de 1918 au square du Souvenir avec une assistance très réduite.

Infos à venir sur ville-brehal.fr

Bréhal : ville dynamique !

Ce sont 58 associations bréhalaises qui forment le tissu associatif local. Les activités ont repris pour la plupart de celles-ci.

Retrouvez leurs coordonnées dans le guide des associations sur ville-brehal.fr

Permanences de l'assistante sociale

Mme Perrette, l'assistante sociale tient sa permanence à la mairie de Bréhal le jeudi matin de 9h à 12h.

Pour prendre RDV : 02 33 91 14 00